

PRÉSENCE D'ANOPHELES JEBUDENSIS FROUD,  
EN COTE-D'IVOIRE.  
POSITION SYSTÉMATIQUE DE CET ANOPHÈLE

Par J.-P. ADAM (\*)

Ayant eu l'occasion, au cours d'une prospection effectuée dans une zone de forêt montagnaise de la région de Man, de capturer une larve que nous rattachons à l'espèce *A. jebudensis*, nous croyons utile de signaler la présence en Côte-d'Ivoire de cette intéressante espèce.

Nous étudions, d'autre part, le pharynx d'une femelle de la même espèce capturée par nous au Cameroun en 1955.

1° DESCRIPTION DE LA LARVE

Elle est largement conforme à celle donnée par FROUD. Non décrite par cet auteur, l'ornementation céphalique comprend une paire de taches sombres situées de part et d'autre de l'axe de la

(\*) Séance du 13 novembre 1957.

tête dans sa partie antérieure, entre la ligne des insertions des clypéales postérieures et celle des insertions des frontales. Un second groupe, comprenant une paire de taches oblongues, encadrant une tache impaire subcirculaire médiane, est situé sur une ligne placée entre les bases des frontales et les insertions des suturales externes (fig. 1, A). Les clypéales postérieures sont inhabituellement longues (les  $3/2$  de la longueur des clypéales externes). Elles sont fortes et présentent quelques barbelures (3 ou 4) dans leur moitié distale. En outre (caractère non cité par Froub) leur apex est *bi-* ou *trifurqué* (fig. 1, B).

La soie thoracique submédiane interne est très caractéristique de l'espèce : petite (la moitié de la soie externe), elle est divisée dans sa moitié distale, en 4 ou 5 branches simples (2 ou 3 d'après Froub). Elle n'est pas insérée sur un tubercule.

Les soies pleurales pro-, méso- et métathoraciques sont toutes simples et longues avec une épine courte et droite à la base de chaque groupe. L'une des soies du groupe métathoracique était, chez notre exemplaire, longuement bifide.

La soie palmée du thorax est présente, d'assez grande taille (plus grande que celle du premier segment abdominal), elle comporte 7 ou 8 feuillets longuement lancéolés non différenciés en lame épaulée et filament.

Sur le premier segment abdominal la soie palmée, petite, comporte 6 à 7 feuillets non différenciés. Celle du 2<sup>e</sup> segment abdominal a environ 11 feuillets indifférenciés. Sur le 5<sup>e</sup> segment les soies palmées sont bien développées en environ 17 feuillets comportant une lame bien épaulée et 1 filament court ( $1/6$  de la longueur de la lame) à *apex camus* (fig. 1, C).

## 2° BIOLOGIE LARVAIRE

Le gîte larvaire était constitué par un ruisseau au cours encombré de grosses pierres entre lesquelles circulait un courant assez vif d'eau claire sur fond de sable. Le lit du ruisseau, coulant au bas d'une colline, était sous un ombrage dense de grands arbres.

Nous ne pouvons préciser le biotope de notre larve qui a été déterminée dans un lot d'environ une centaine d'autres appartenant aux espèces : *A. smithi* var. *rageaui*, *A. demeilloni* (?), *A. obscurus* var. *nowlini*, *A. cinctus*, *A. hargreavesi* récoltées en divers points du même ruisseau, en général dans des criques d'eau calme en aval de pierres ou de branches mortes tombées à l'eau. Un second gîte à larves d'*A. jebudensis* vient d'être trouvé à Grabo (frontière du Libéria).

- Mo -

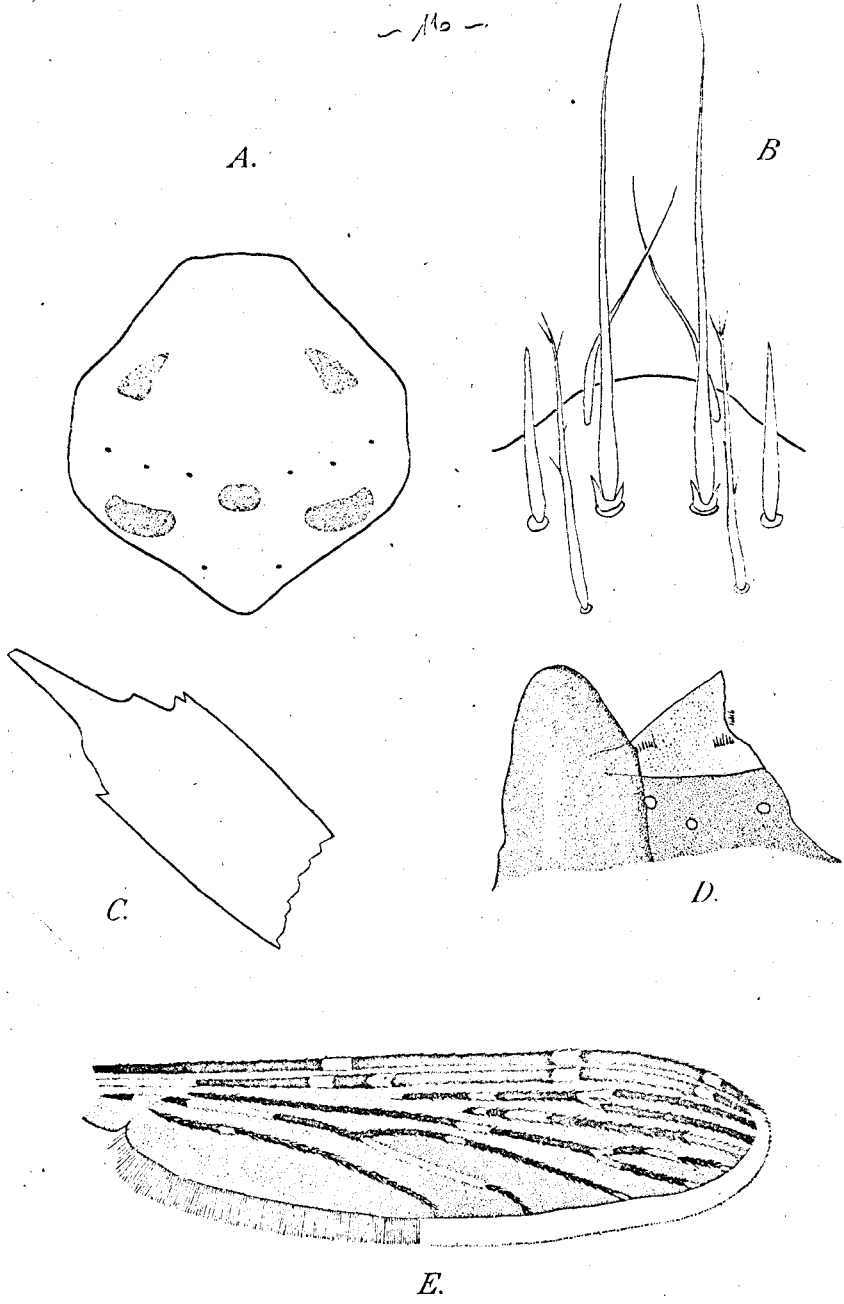


Fig. 1.

- A. Ornementation céphalique de la larve (IV<sup>e</sup> stade) de *A. jebudensis*.
- B. Chétotaxie céphalique de la larve (IV<sup>e</sup> stade) de *A. jebudensis*.
- C. Soie palmée du 5<sup>e</sup> segment abdominal; vue de l'apex d'un foliole.
- D. Pharynx de la femelle de *A. jebudensis* (ex. du Cameroun).
- E. Aile de la femelle de *A. jebudensis* (ex. du Cameroun).

## DISCUSSION

En janvier 1956 nous signalions (1) la présence au Cameroun de *A. jebudensis* d'après deux femelles capturées aux environs de Yaoundé.

Notre présente capture étend donc considérablement vers le Nord l'aire de répartition géographique de cette espèce qui, décrite par FROUD en 1944, d'Ijebu Ode (Sud-Nigéria) (3) n'avait été retrouvée que par MATTINGLY à Ikoja (Lagos colony 1947) (4) et par nous-même au Cameroun (1955) (j. c.).

*Position systématique de A. jebudensis.*

Ayant conservé l'une des deux femelles capturées au Cameroun, nous avons effectué la dissection du pharynx et, bien que le montage n'ait pas été très réussi (fig. 1, D), nous n'en avons pas moins pu constater que son ornementation se réduisait à la présence de quelques rides garnies d'épines.

L'absence totale de dent nous engage à classer cet anophèle, non dans les *Neomyzomyia* Christophers, où avaient cru devoir le mettre les auteurs précédents (2), mais près de *An. wilsoni* dans le groupe *Eomyzomyia* Evans.

Nous donnons (fig. 1, E) un dessin de l'aile de la femelle qui présente, en dehors de la réduction des aires pâles signalées par FROUD, quelques petites différences dans l'ornementation par rapport à celle du mâle telle que le même auteur l'a donnée.

*Description de l'aile (fig. 1, E) :*

Costa présentant 3 petites taches pâles.

V 1 : base largement blanche, 2 petites taches blanches dans sa moitié basale et 2 dans sa moitié apicale.

V 2 : Tronc : quelques écailles blanches à la base et au milieu. Fourche blanche. Branches supérieure et inférieure toutes sombres.

V 3 : Deux taches blanches dans sa moitié basale. Apex largement blanc.

V 4 : Tronc : une tache blanche au 2<sup>e</sup> tiers basal. Fourche blanche.

V 4-1 : Une tache blanche à la base, à l'apex et au milieu.

V 4-2 : Deux taches blanches à la base et à l'apex.

V 5 : Tronc ayant 2 taches blanches, assez étendues dans sa moitié basale. Fourche : tronc et branche supérieure sombres, branche inférieure blanche.

V 5-1 : Une petite tache blanche au premier tiers basal et une autre à l'apex.

V 5-2 : largement blanche (3/4 basaux); 1/4 apicale sombre.

V 6 : une seule petite tache blanche au 1/4 basal.

Frange détruite dans sa partie distale à partir de l'extrémité de V 6.

Pour les palpes, l'ornementation thoracique et celle des pattes, notre exemplaire correspondait bien à la description originale.

*Répartition géographique* : localité type : Ijebu Ode (Sud Nigéria).

Connue aussi de : Ikoja (Lagos colony); Yaoundé Oliga (Cameroun); Zoanle (Man); Grabo (Côte-d'Ivoire).

*Résumé* : Nous signalons la capture, près de Man (Côte-d'Ivoire), d'une larve correspondant bien à la description, donnée par FROUD, de *A. jebudensis*.

L'étude d'une femelle capturée en 1955 au Cameroun nous amène à modifier la position systématique de l'espèce que la structure de son pharynx rattache aux *Eomyzomyia*. La description de l'aile femelle, qui diffère quelque peu de celle du type mâle, est également donnée.

*Office de la Recherche Scientifique  
et Technique Outre-Mer.*

*Service d'Entomologie Médicale  
de l'Idert, Adiopodoumé.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- 1) ADAM (J.-P.) et HAMON (J.). — Trois anophèles nouveaux pour le Cameroun (*A. hargreavesi*, *A. freetownensis* et *A. jebudensis*). *Bull. Soc. Path. exot.*, 1956, 49, 1, 71-76.
- 2) DE MEILLON (B.). — Mosquitoes of the Ethiopian Geographical Region (South African Institute for Medical Research).
- 3) FROUD (M. D.). — *Anopheles jebudensis* sp. nov., a new Anopheline mosquito from Southern Nigeria. *Ann. Trop. Med. Parasit.*, 1944, 28, 73.
- 4) MATTINGLY (P. F.). — Note on the Early Stages of certain Ethiopian Mosquitoes with some locality records from British West Africa. *Ann. Trop. Med. Parasit.*, 1947, 44, 2, 239-252.